



DIAC *'infos*



CHIFFRE À LA UNE

36'34

C'est la durée du documentaire dédié à la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse

ACTU

p. 15

Accompagner pour mieux former

FOCUS

p. 10

Métier passion : animation

ÉDITO

Considérer avant tout le mieux-être de la personne est la phrase qui accompagne depuis quelques années déjà l'identité visuelle de notre Fondation. Comment mettre en action ces mots et les rendre vrais ? C'est en portant un regard attentif aux projets menés au sein de nos établissements qu'ils prennent tout leur sens.

Il s'agit par exemple de créer des synergies entre les différents pôles, à l'instar du pôle social et du pôle formation qui, depuis le mois d'avril, proposent une offre de formation avec la perspective d'une réinsertion sociale et professionnelle dans le cadre du Centre d'Hébergement Socio-Formatif. Cinq bénéficiaires sont d'ores et déjà en pré-formation aide-soignant à l'IFAS du Neuenberg, tout en étant hébergés et accompagnés par des professionnels du secteur Solidarités Adultes et Familiales (ex-AAHJ).

En parallèle à la création de dispositifs innovants, les directeurs et responsables de service réfléchissent également à fluidifier les parcours de soin et à améliorer les conditions de travail des professionnels de santé en créant de nouvelles fonctions comme les assistants administratifs dans les soins.

Promouvoir les métiers de la santé et du social est un axe fort de notre pôle formation, associé à la direction des ressources humaines et à la direction de la communication. Les rencontres avec les élèves ou les personnes en recherche d'emploi sont pour cela des moments privilégiés qui permettent également de faire connaître la Fondation et ses activités. Cet engagement de proximité est primordial pour motiver aujourd'hui les vocations de demain.

Enfin, permettre aux résidents de nos établissements de vivre leur quotidien, entourés de professionnels investis et motivés à l'image des animateurs exerçant dans nos EHPAD est également une manière de faire vivre la devise de notre Fondation. De même, le Centre de Ressources Territorial dont l'autorisation d'ouverture nous a été accordée par l'Agence Régionale de Santé, devra permettre aux personnes âgées à domicile de bénéficier d'un accompagnement de qualité, tout en mutualisant les ressources déjà existantes.

Tous ces projets, nous devons les mener en gardant à l'esprit les contraintes financières et économiques que nous impose le contexte économique actuel. Plus que jamais, nous devons poursuivre nos efforts pour valoriser votre engagement individuel au service de toutes celles et ceux qui sont accueillis, soignés, formés dans nos établissements.

Jean Widmaier,
Président

Diégo Calabrò,
Directeur général

Directeur de la publication : Diégo Calabrò

Coordination éditoriale : Émilie Loesch

Comité de rédaction : Jean-Pierre Bader, Murielle Bortoluzzi, Diégo Calabrò, Pauline Tisserand, Sylvia D'Angelo, Michaël Fresse-Louis, Patrick Gross, Maurice Kuchler, Janine Martin, Olivier Muller, Docteur Vincent Meteyer et Docteur John Shayne, Christian Stoltz.

Rédaction et photos : iAGO Communication et CASSiO Communication

Maquette : Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse

Impression : Freppel Imprimeur, Wintzenheim

Dépôt légal : juin 2024

SOMMAIRE



SANTÉ / SANITAIRE

3. Clinique du Diaconat-Roosevelt

Installation d'un second scanner
La chirurgie assistée par robot

4. Clinique du Diaconat-Fonderie

La maternité, hébergement et offre de soins
Formation en cardiologie

5. Pôle de Santé Privé Mulhousien

Les assistantes administratives soignantes

6. Hôpital Albert Schweitzer

La prise en charge de la douleur
La cardio-oncologie au bénéfice des patients

7. Le Neuenberg / Château Walk

Un hôpital sans tabac ? C'est possible !
Les conférences

8. Laboratoire de biologie médicale

Au service des établissements de santé du territoire



SANTÉ / MÉDICO-SOCIAL

9. Clinique du Diaconat-Colmar

Création du Centre de Ressources Territorial (CRT)

10. EHPAD Les Violettes

Un métier passion : animatrice

10. Home du Florimont

Aider au maintien des capacités physiques et cognitives grâce aux animations

11. Résidence Saint-Joseph

Début des travaux à Saint-Joseph

11. Le Neuenberg

Ouverture du self aux résidents



PÔLE FORMATION

Les portes ouvertes à l'IFAS du Neuenberg

Partenariat avec le lycée Montaigne pour la promotion du métier d'infirmier

Une fresque comme projet

La collecte de la taxe d'apprentissage



PÔLE SOCIAL

14. Mineurs isolés

L'insertion professionnelle des mineurs non accompagnés

14. Enfance protégée

Le parcours d'un éducateur

15. Solidarités Adultes et Familles

Accompagner pour mieux former

15. APPUIS

Le mécénat au profit d'APPUIS



ACTUALITÉ PARTENAIRES

16. L'Aire Mômes

Soutenir l'Aire Mômes

16. Alsa'Seniors

Prévention de la perte d'autonomie



NOUVEAUX MÉDECINS

Ils nous ont rejoint



RESSOURCES TRANSVERSALES

18. Fondation

Déclarer les événements indésirables pour améliorer l'organisation

Entretien d'appréciation et entretien professionnel

Le comité d'éthique

À la rencontre des futurs professionnels

Les rencontres du Diaconat

Un documentaire pour présenter les activités de la Fondation



Un deuxième scanner a été installé à la Clinique du Diaconat-Roosevelt et mis en service le 18 mars de cette année. Cet équipement porte à cinq le nombre de scanner installé dans les établissements de la Fondation : 2 à Roosevelt, 1 à Fonderie, 1 à Schweitzer, 1 au Neuenberg auquel s'ajoute le projet de scanner au Diaconat-Colmar prévu à la fin de l'année 2024.

Le scanner a été installé dans des locaux existants, entièrement réaménagés et renovés, occupés précédemment par la policlinique, au rez-de-chaussée de l'établissement. Son installation a nécessité de repenser la configuration des locaux en suivant la logique du circuit patient. Le service est à présent découpé en deux zones : une zone d'accueil des patients, avec la salle d'attente, et une zone technique qui garantit plus d'intimité et la confidentialité des patients : un changement fondamental qui évite le croisement des entrées et des sorties des patients en assurant une meilleure gestion des flux. Pour fluidifier le parcours des patients, un guichet pour les prises de rendez-vous a également été installé à l'accueil principal de la Clinique.

Cet appareil est un scanner Canon Aquilion Prime SP. Il est réputé pour la qualité et la précision de ses images ainsi que pour le parfait équilibre qu'il offre entre qualité d'image et dosage. Il permet de réaliser l'ensemble des examens pour l'ensemble du corps humain ainsi que des procédures interventionnelles (infiltrations de la colonne lombaire), un panel d'examen diversifié répondant aux besoins de la patientèle, aux demandes des chirurgiens de la Fondation et des établissements partenaires.

En 2023, plus de 30 000 forfaits techniques ont été enregistrés sur les établissements du Pôle Sanitaire Privé Mulhousien. Cette dotation devrait permettre d'augmenter ce nombre et de fluidifier le flux d'examen sur les deux sites mulhousiens du Diaconat.



LA CHIRURGIE ASSISTÉE PAR ROBOT



Matériel d'entraînement

Exploité depuis le 1^{er} mars 2024, le robot chirurgical da Vinci X remplace le robot acquis en 2014. Il se présente de la même manière mais intègre un grand nombre d'évolutions logicielles. Le da Vinci X, qui remplace le da Vinci SI, utilise les technologies et les instruments d'imagerie les plus récents et permet de faire de la chirurgie robot-assistée. Composé d'un chariot-patient qui comporte quatre bras, de la console du chirurgien et du chariot d'imagerie, il est utilisé par la clinique uniquement en chirurgie urologique (prostatectomie radicale et néphrectomie).

Les systèmes de commande d'instruments endoscopiques Intuitive Surgical (systèmes chirurgicaux da Vinci X et da Vinci Xi) sont conçus pour permettre de commander avec précision les instruments endoscopiques pendant les interventions chirurgicales urologiques. Les systèmes peuvent être utilisés chez l'adulte et l'enfant. Ils sont destinés à être utilisés uniquement par des

médecins expérimentés en salle d'opération. A noter que le changement de robot a également nécessité le remplacement d'un autoclave pour la stérilisation à basse température.

La chirurgie étant le principal traitement curatif des cancers, la Clinique du Diaconat-Roosevelt a misé sur le développement de la chirurgie assistée par robot (ou chirurgie robotique), permettant notamment une chirurgie mini-invasive au bénéfice de la qualité de vie du patient. Cette technique offre en effet les avantages de la chirurgie ouverte, mais en utilisant des incisions minimales de la coelioscopie. Les principaux avantages de la chirurgie robotique sont les suivants :

- Une meilleure visibilité pour le chirurgien,
- Une chirurgie mini-invasive dans des zones difficiles d'accès,
- Moins de séquelles esthétiques,
- Une dissection de précision.

Par cette acquisition, la Clinique du Diaconat-Roosevelt reste donc en pointe dans le domaine de la chirurgie robot-assistée en urologie.



Mise en situation du robot

LA MATERNITÉ, HÉBERGEMENT ET OFFRE DE SOINS

L'équipe du Pôle Maternité de la Clinique du Diaconat-Fonderie est composé de 26 sages-femmes, 22 auxiliaires de puériculture, 8 puéricultrices, 16 gynécologues rattachés à la clinique dont 10 gynécologues-obstétriciens qui assurent les gardes et sont présents aux accouchements, 8 pédiatres dont 5 pédiatres réanimateurs, 2 cardio-pédiatres, et 8 anesthésistes-réanimateurs.

S'ajoute à cette organisation le centre de diagnostic anténatal avec des gynécologues échographistes qui pratiquent des échographies approfondies sur prescription.

La maternité de la Clinique du Diaconat-Fonderie est un établissement à taille humaine qui propose une prise en charge individualisée des patientes et de leurs conjoints. Le nombre d'accouchements qui y sont réalisés est d'environ 1 300 par an. L'objectif est d'atteindre 1 500 accouchements en 2025.



Maternité, la salle de restauration climatisée dans laquelle sont organisées les animations

Dès l'inscription, le couple est pris en charge par une auxiliaire de puériculture. La visite des locaux, l'aide à l'inscription, la présentation des consultations d'acupuncture et d'homéopathie, des massages bébés, du modelage ostéopathique, sont autant d'étapes dans l'accompagnement des futurs parents. Au moment de l'accouchement, les projets de naissance sont lus et relus par l'équipe et mis en application dans les meilleures conditions sécuritaires pour la mère et l'enfant, en pré et post accouchement. La clinique propose également aux parents des cours de sophrologie, de yoga et des entretiens prénataux. Comme l'explique Françoise Martinaud, responsable sage-femme du pôle maternité, « l'idée est de faire ensemble pour créer une bulle de sécurité physique et émotionnelle », en écho aux attentes de la Haute Autorité de Santé. Bien connaître les patients permet à l'équipe de répondre au mieux à leurs besoins prioritaires.

La maternité du Diaconat est autorisée, par son niveau IIa à accueillir les accouchements de bébés prématurés dès la 33^{ème} semaine d'aménorrhée et les bébés présentant des pathologies liées à la grossesse ou à la naissance. L'unité de néonatalogie dispose de 4 chambres kangourou qui permettent la prise en soins simultanée de la mère et du nouveau-né. La salle nature est là pour répondre aux souhaits des accouchements physiologiques et l'équipe de puéricultrices et d'auxiliaires est particulièrement formée aux soins de développement et à l'allaitement maternel. Il existe également un partenariat avec l'association « maman cadeau » qui propose une aide à domicile de la part de volontaires et peut revêtir la forme d'une aide à la préparation des repas, au ménage, aux courses, etc. Il y a déjà 4 bénévoles au sein de l'équipe.

Depuis le 1^{er} mars, l'offre hôtelière s'est enrichie de trois chambres VIP. Très demandées et appréciées, plus grandes que les chambres traditionnelles (leur superficie est d'environ 25 m²), elles sont équipées d'un lit conjugal médicalisé et de berceaux kododo. Un coin salon avec canapé et table basse apporte une touche cosy. Ces chambres disposent également d'une grande salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite.



Vue d'une chambre VIP en maternité

Le service comprend 7 chambres doubles et 25 chambres individuelles. Les chambres doubles répondent surtout aux nombreuses sollicitations des « papas accompagnants » qui peuvent ainsi rester auprès de la maman et de leur nouveau-né pendant leur séjour en maternité.

FORMATION EN CARDIOLOGIE



Formation de cardiologie interventionnelle sur simulateurs

L'Institut cardiovasculaire de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse, sous la responsabilité du docteur John Shayne, organise régulièrement des sessions de formation continue à l'attention du personnel paramédical de la Fondation. Il s'agit avant tout d'enseigner les gestes d'urgence et les pathologies cardiovasculaires sur du matériel de haute technicité (mannequin et simulateur).

L'objectif premier de ces sessions est d'approfondir les connaissances et d'améliorer la performance des équipes. Réalisées par les médecins de la Fondation (les docteurs Omar Ider, Jérémie Sorrel, Martin Vandaele, Pierre-François Roussel, Ismaïl Hssain et John Shayne) avec l'aide d'une infirmière spécialisée dans la médecine d'urgence (Marie-Noëlle Frantz), ces formations permettent d'entretenir un lien fort entre le personnel médical et paramédical.



« Je pense que la formation en cardiologie est extrêmement importante devant les avancées thérapeutiques et techniques de ces dernières années. Notamment dans les champs de l'insuffisance cardiaque où notre arsenal thérapeutique a tant évolué. La connaissance de ces traitements, les contre-indications et la surveillance par le personnel médical et paramédical est primordiale. »

Dr Pierre-François Roussel, cardiologue

LES ASSISTANTES ADMINISTRATIVES SOIGNANTES



De gauche à droite : Jennifer Wunderly, Céline Muller et Joëlle Dietschy



Julia Stanca



Lattifa Louimi

La direction de la Fondation a souhaité repositionner les soignants au cœur du soin en leur évitant toutes les tâches pouvant les éloigner de leur mission première. Aussi, il y a un an, un nouveau type de poste a été créé : Il s'agit du poste d'assistante administrative soignante. Ont été nommées à ce poste des aides-soignantes des services de chirurgie (Clinique du Diaconat-Roosevelt) et de chirurgie et cardiologie (Clinique du Diaconat-Fonderie) pour libérer les infirmières et leur permettre de se consacrer intégralement aux soins.

Trois assistantes administratives soignantes ont ainsi été nommées à la Clinique du Diaconat-Roosevelt, une par service de chirurgie : Jennifer Wunderly en Chir A, Joëlle Dietschy en Chir C et Céline Muller en Chir D ; et trois à la Clinique du Diaconat-Fonderie, Julia Stanca en Cardio 1, Lattifa Louimi en Cardio 2 et Adeline Renck en Chir 2.

Julia Stanca
« Un métier riche, contrairement à ce que je pensais, qui me permet de prendre connaissance de tous les corps de métiers, de l'accueil à la sortie des patients. »

Issues des services concernés, les personnes nommées se sont toutes portées volontaires pour ce poste afin de décharger les soignants en poste. Connaissant bien les services et conscientes des difficultés représentées par certaines tâches « parasites » qui détournent des soins, elles libèrent les infirmières qui peuvent ainsi se consacrer entièrement aux patients, conformément à leurs missions essentielles.

Leurs missions sont multiples. Il s'agit pour elles de participer, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, à la réalisation de soins en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, de réaliser des soins de prévention, de maintien, d'éducation à la santé pour préserver ou restaurer l'état de santé, le bien-être et l'autonomie de la personne et d'assurer une relation d'aide avec le patient, avec pour missions principales d'assister les soignants du service dans certaines tâches administratives, d'être un renfort ponctuel dans les soins et de participer à l'encadrement des étudiants.

Elles sont ainsi amenées à gérer, entre autres, les appels téléphoniques, les prises de rendez-vous, la récupération des comptes-rendus médicaux, la commande des ambulances et des VSL, le lien avec le service des admissions. Elles aident pour certains soins, répondent aux sonnettes quand les soignants sont en soin, participent à l'installation des patients de retour de bloc opératoire, installent les admissions avec prise des paramètres vitaux, réalisent les ECG. Si besoin, elles commandent le matériel le vendredi pour assurer un stock suffisant pour le week-end, font remplir aux étudiants le questionnaire de mi-stage, assurent le lien entre eux et les soignants.

Elisabeth Burner, directrice des soins de la Clinique du Diaconat-Roosevelt, et Michaël Fresse-Louis, directeur des soins de la Clinique du Diaconat-Fonderie, se réjouissent de ces créations de poste qui, pour eux, ont des vertus évidentes car elles apportent un gain de qualité, fondamental dans le suivi des patients et un fort gain organisationnel pour plus de fluidité dans le parcours du patient.

Lattifa Louimi
« Je me retrouve bien dans ce poste très intéressant, chaque jour différent. Aujourd'hui en cardiologie à Fonderie, je travaillais auparavant en chirurgie B à Roosevelt. Ce nouveau poste est en réalité vraiment important car il décharge les infirmières de ce qui les détourne du soin, tout en structurant l'organisation autour d'elles. »

Joëlle Dietschy
« Je me sens très bien dans mon poste et revalorisée. Mon ancienneté fait que je connais déjà les besoins et sais où me diriger pour libérer les tâches parasites pour les soignants. »

Jennifer Wunderly
« Cela fait un an que je suis à ce poste. Je me sens utile, à un poste à responsabilités. Les horaires s'accordent bien avec ma vie personnelle. Ce nouveau poste me permet de m'épanouir, tout en restant au cœur du soin. »

Céline Muller
« Je me sens épanouie à ce poste. Il correspond à ce que j'aime faire, car le relationnel est important pour moi et j'ai plus de possibilités pour passer du temps avec les patients, et je peux rassurer également les familles. »

La douleur est une préoccupation constante, tant des patients que des équipes soignantes, d'où l'importance de la précision des procédures permettant sa prise en charge.



Laurence Lutz-Paneau est infirmière référente douleur au sein du service qualité de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse depuis février 2024, où elle est en charge de l'adaptation constante des procédures de prise en charge de la douleur dans les établissements de Colmar et Mulhouse. « Personne ne peut juger de la douleur d'un autre. Le patient est le plus à même d'apprécier l'intensité de sa douleur afin que les soignants puissent y répondre au mieux. Des circonstances spécifiques (la personne âgée et l'enfant par exemple), mais aussi l'évolution des pratiques justifient

dialogues, conseils et accompagnement dans ce domaine. Il faut, par exemple, veiller à la traçabilité des évaluations ainsi que de tous les soins dispensés pour une optimisation de la prise en soins. Il faut savoir détecter une douleur latente que le patient n'exprimerait pas par pudeur, par souffrance morale ou en lien avec des postures, voire des actes de soins. Anticiper la douleur nécessite une bonne communication entre soignants et médecins. Des formations et une harmonisation des procédures seront à réaliser » explique-t-elle.



« Les soignants sont les yeux et les oreilles des douleurs des patients »

« Les équipes ont besoin d'interlocuteurs présents sur le terrain qui puissent interroger les pratiques et mutualiser les bonnes idées qui émergent dans tel ou tel service. La cohérence et la mutualisation au sein des établissements et entre eux sera un gage d'efficacité. C'est pourquoi un plan de formation, à destination de tous les personnels soignants, pour une amélioration constante de la prise en charge de la douleur dans tous nos établissements a déjà débuté et est en cours de développement. »

Article L. 1110-5 du code de la santé publique : « ... toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte... »

LA CARDIO-ONCOLOGIE AU BÉNÉFICE DES PATIENTS

Certains traitements anticancéreux peuvent avoir une incidence cardiologique, c'est pourquoi il est essentiel de bien les connaître. Zoom avec le docteur Karine Srage, cardio-oncologue à l'Hôpital Albert Schweitzer.

En quoi consiste la cardio-oncologie ?

D'une part, il s'agit de prévenir et dépister les toxicités cardiaques des traitements anticancéreux. D'autre part, l'objectif est de faciliter et sécuriser la prise en charge oncologique des patients porteurs de cardiopathies. Je suis sollicitée pour discuter des modalités de traitement lorsque le risque cardiologique est très élevé, ou dans les cas où une complication cardiaque est soit fortement suspectée soit déjà déclarée. Le but est alors d'évaluer la sévérité de l'atteinte, voir si elle est en lien avec le traitement anticancéreux, pour guider le reste de la prise en charge, en étroite collaboration avec les oncologues.

Y-a-t-il des risques spécifiques au traitement anticancéreux ?

Certains traitements peuvent induire des dysfonctions du muscle cardiaque et engendrer de l'insuffisance cardiaque, d'autres de l'hypertension artérielle, des infarctus ou encore des problématiques rythmologiques. Plus les patients sont âgés et fragiles, plus le risque augmente. L'important est de bien connaître les traitements utilisés en oncologie et leur éventuelle toxicité pour une prise en charge rapide et adaptée, sans perte de chance pour le patient. C'est tout l'intérêt d'être à la croisée de ces deux spécialités que sont la cardiologie et l'oncologie. Les oncologues du secteur nous sollicitent régulièrement et nous travaillons en réseau pour prendre en charge au mieux les patients, en particulier dans les cas les plus difficiles.



UN HÔPITAL SANS TABAC ? C'EST POSSIBLE !

C'est toute l'ambition de la démarche entreprise à Château Walk et au Neuenberg depuis novembre 2022.

Charte Hôpital sans tabac

Validée par le COPIL HST le 14 septembre 2023

Qui dit « Hôpital sans tabac » ne dit pas « hôpital sans fumeurs ». Au contraire, il s'agit de sortir d'une logique d'exclusion et d'interdiction pour entrer dans une logique d'accompagnement et d'adhésion volontaire des fumeurs à une démarche d'arrêt ou de diminution de leur consommation. Une évolution qui pourra se vivre non seulement dans les établissements de santé mais aussi dans la vie quotidienne.

C'est ainsi que l'explique le docteur Christine Stoquert-Guérin, pharmacien gérant et membre du Copil qui met en œuvre l'opération « Hôpital sans tabac ». « La loi interdit de fumer à l'intérieur des établissements de santé, du coup, les fumeurs sortent et sont souvent dans une situation inconfortable. C'est l'une des raisons pour laquelle nous avons mené une réflexion pour créer des abris extérieurs qui permettent notamment une cohabitation apaisée entre fumeurs et non-fumeurs. »

La démarche « Hôpital sans tabac » s'adresse à différents publics : les professionnels, les résidents, les patients et les visiteurs. « Chacun de ces publics est à considérer différemment. Pour le patient par exemple, il faut veiller à ce qu'un éventuel état de manque ne vienne pas perturber les soins en lui fournissant des substituts adaptés à sa situation. Pour les professionnels fumeurs (30% des salariés environ), nous nous sommes rendus compte que la majorité d'entre eux ignorait qu'ils pouvaient bénéficier d'une aide. »

Quatre actions spécifiques

« C'est la raison pour laquelle nous avons mis en œuvre quatre types d'action, d'abord la communication sur les principes et les valeurs d'un hôpital sans tabac, d'où la diffusion généralisée de la charte. Ensuite la prévention par le biais de campagnes ciblées de sensibilisation. Troisièmement, la formation avec la mise en place

de référents formés qui puissent orienter les fumeurs vers les aides appropriées et enfin, quatrième axe de travail, la prise en charge concrète des fumeurs, avec la proposition de consultations spécialisées, de mise à disposition de traitements substitutifs si besoin, et l'aménagement de zones fumeurs dédiées, avec des abris extérieurs par exemple. »



« La priorité est de rechercher l'adhésion des fumeurs »

Un accompagnement au centre de la démarche, ce que confirme Dorine Volpato, référente à Château-Walk : « mieux vaut une diminution durable qu'une rechute après un arrêt mal préparé. Notre expérience montre qu'il faut rechercher des alternatives comme apprendre à gérer le stress, celui-ci étant souvent invoqué comme cause du tabagisme. »

Le Pôle sanitaire du Diaconat Nord-Alsace a été retenu dans le cadre d'un appel à projet de l'ARS. Ses actions sont ainsi soutenues financièrement par le fonds de lutte contre les addictions. Outre l'Hôpital du Neuenberg et le Centre d'addictologie Château Walk, l'Institut de formation des aides-soignants ainsi que le Centre Périnatal de Proximité (CPP) et l'ensemble des professionnels des EHPAD du site du Neuenberg sont désormais inclus dans la démarche « Hôpital sans tabac ».

Le COPIL Hôpital sans tabac c'est toute l'année !

Mes outils pour mettre toutes les chances de mon côté :

- Appeler Tabac info service : 3989
- Trouver un tabacologue
- Télécharger l'Application Tabac info service sur votre téléphone



Mobilisez-vous avec nous !

Charte Hôpital sans tabac

Validée par le COPIL HST le 14 septembre 2023

- 1 Mobiliser les décideurs. Sensibiliser tous les personnels, informer les usagers.
- 2 Mettre en place un comité de prévention du tabagisme. Définir une stratégie et coordonner les actions.
- 3 Mettre en place un plan de formation des personnels et les former à l'abandon du tabac.
- 4 Prévoir l'aide au sevrage, organiser la prise en charge adaptée et le suivi du fumeur dépendant.
- 5 Faire accepter et respecter la réglementation en vigueur.
- 6 Installer, maintenir et actualiser la signalétique obligatoire et non obligatoire.
- 7 Protéger et promouvoir la santé au travail de tous les personnels hospitaliers.
- 8 Multiplier les initiatives pour devenir les Hôpitaux et structures de santé promoteurs de santé.
- 9 Assurer la continuité des actions et se doter des moyens d'évaluation.
- 10 Connaître et connaître !

Comité de pilotage HÔPITAL SANS TABAC



Afin de développer ses relations avec les médecins adresseurs, le Neuenberg propose des conférences médicales.



La première d'entre elles a été tenue le 18 mars dernier avec le docteur Rose-Marie Javier, rhumatologue au CHU de Hautepierre et référente en ostéoporose et, justement sur le sujet de cette pathologie sous-traitée et mal connue. Le public visé est, outre les professionnels de santé de l'établissement, les médecins généralistes du territoire de santé. « Les médecins ne savent pas tout et ils peuvent passer à côté de cette maladie parce que les patients ne s'en plaignent pas. L'objectif est d'être attentif lors de la consultation aux signes de l'ostéoporose avant que ne se produise une fracture » explique le docteur Dorothée Kusterer, médecin au service de Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR), à l'initiative de cette première conférence.

La volonté de reconduire de telles conférences est largement soutenue par la direction. Chaque médecin et plus largement tous les personnels de santé de l'établissement peuvent proposer des sujets en s'adressant directement à leur cadre de service pour une prise de décision collégiale. L'objectif étant de renforcer les liens avec l'ensemble de la communauté médicale du secteur d'Ingwiller et environs.



AU SERVICE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU TERRITOIRE

Offre de services pour les établissements périphériques et signature d'une convention avec l'UGECAM.

De nombreux établissements, externes à la Fondation, ont choisi de travailler avec le laboratoire de biologie médicale du Diaconat car il propose une offre 24h/24 pour la réalisation des analyses urgentes courantes. Le volume global de ce service représente environ 10% de l'activité du laboratoire.

Parmi les établissements externes en question figurent les établissements du groupe UGECAM, groupe de l'Assurance Maladie. Comme il est exprimé sur le site internet du groupe, l'UGECAM Alsace, organisme privé à but non lucratif, assure une mission de service public bâtie sur les valeurs fondatrices de l'Assurance Maladie : égalité, solidarité, accessibilité des soins.

Le laboratoire travaille pour UGECAM Sud-Alsace depuis de nombreuses années. Une convention a été signée pour étendre ce partenariat depuis le 1^{er} avril 2024 au groupe UGECAM Centre-Alsace.

Cela représente six établissements. Pour le Sud-Alsace, il s'agit du Centre de rééducation Lalance de Lutterbach, de l'hôpital psychiatrique spécialisé Le Roggenberg d'Altkirch, du Centre de rééducation Sainte-Anne de Jungholtz, de l'EHPAD de la Résidence de Luppach et du Centre de rééducation de Luppach, et pour le Centre-Alsace du Centre de réadaptation de Colmar.

Le laboratoire récupère deux fois par jour les prélèvements dans les différents sites. Cette nouvelle convention représente un volume supplémentaire d'environ 350 bilans mensuels pour le Centre-Alsace, qui viennent s'ajouter aux 500 bilans mensuels réalisés pour les établissements du groupe UGECAM du Sud-Alsace.

Le laboratoire organise un passage tous les matins, parfois plusieurs fois selon les besoins, pour récupérer les prélèvements, qui sont analysés sur les plateaux techniques de la Clinique du Diaconat-Roosevelt, de la Clinique du Diaconat-Fonderie ou de l'Hôpital Albert Schweitzer, en fonction de la localisation géographique de l'établissement externe.

En plus de l'optimisation dans l'organisation des tournées, il s'agit en pratique pour les équipes du laboratoire de mettre à disposition le matériel nécessaire pour le recueil des prélèvements et d'informer les professionnels sur les conditions optimales de ces derniers.

Cette activité, au service des établissements de santé du territoire, s'ajoute à la permanence des services assurée par le laboratoire multisite du Diaconat pour l'ensemble des établissements de la Fondation du Sud-Alsace et du Centre-Alsace.



Centre de Réadaptation de Colmar



Centre de Rééducation Lalance



Centre de Rééducation de Luppach



EHPAD de la Résidence de Luppach



Centre de Rééducation de Sainte-Anne



Hôpital psychiatrique spécialisé Le Roggenberg

CRÉATION DU CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL (CRT)

Accompagnement renforcé auprès des personnes âgées à domicile et formation des professionnels de santé sont les deux missions essentielles de ce dispositif que sont les Centres de Ressources Territoriaux.

Créés par décret dans le cadre de la loi de finances 2022, les CRT sont destinés à être une alternative à l'entrée en EHPAD et à faire de ces établissements des plateformes de compétences à destination des personnes âgées à domicile et de leurs aidants. L'objectif national est de disposer d'un CRT à l'échelle de chaque zone de proximité. Pour la zone 11 c'est le projet proposé par le Diaconat-Colmar qui a été retenu par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Cette nouvelle structure, au sein du Diaconat-Colmar, placée sous la direction de Pierre Huin et pilotée par le docteur Christine Perrier, s'inscrit pleinement dans le développement du Pôle de gériatrie. « L'objectif principal d'un CRT est de permettre aux personnes âgées de demeurer à domicile avec un accompagnement renforcé par rapport à ce qui est déjà mis en place. Pour atteindre cet objectif, il faut d'abord veiller à la formation des professionnels de santé qui interviennent à domicile, les soutenir dans leurs missions de manière à faciliter le parcours de la personne âgée sur le territoire de santé » résume Pierre Huin.



André, usager des soins infirmiers à domicile de la Fondation

Priorité au maintien à domicile

La mission d'un CRT se décline en deux volets. Le premier, axé sur la prévention, s'intéresse à la lutte contre l'isolement, la formation des professionnels, la protection de l'aidant sensible à l'épuisement. Le second volet est quant à lui orienté vers des personnes âgées plus dépendantes (GIR 1 à 4) dont la situation nécessite le renforcement d'un dispositif d'aides déjà mis en place, dans un but de maintien à domicile dans les meilleurs conditions aussi longtemps que possible et de reculer d'autant l'admission en structure.

« Cela passe par la coordination des interventions, la sécurisation du maintien à domicile et la gestion d'éventuelles situations de crise par l'hébergement temporaire. La continuité du projet de vie de la personne à domicile est fondamentale, il faut pour cela proposer des animations à domicile, prévenir les troubles cognitifs. Les EHPAD peuvent ainsi devenir des partenaires du maintien à domicile » poursuit Pierre Huin.

Une mise en réseau de partenaires

Ce sont déjà plus de trente partenaires à l'échelle du secteur qui sont investis dans ce projet co-élaboré par le Diaconat et l'ASAD de Colmar (SSIAD, SAAD, EHPAD, résidences seniors, service de maintien à domicile,...). Avec le soutien de nombreux élus du territoire qui voient dans le CRT une réponse au souhait d'un grand nombre de personnes de pouvoir rester à domicile malgré leur situation de dépendance.

Opérationnel à partir de janvier 2024, le CRT a déjà soutenu une opération dépistage de l'hypertension ou du diabète sur le Diaconat de Colmar et la conférence organisée par le réseau Alsa'Seniors.

Dans le cadre du deuxième volet, ce seront progressivement trente personnes qui pourront bénéficier des services du CRT. Les bénéficiaires seront orientés par la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie (MAIA) et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC). L'équipe du CRT est composée du docteur Christine Perrier, médecin coordinateur gériatre, d'une coordinatrice, d'une ergothérapeute et/ou psychomotricien, d'une psychologue, d'une accompagnante éducative et sociale (AES) et d'une secrétaire.



« Le maintien à domicile est l'avenir de la prise en charge de la personne âgée. Devant l'augmentation du nombre de personnes âgées, il faut anticiper les besoins et le manque de place en établissements. »

Le médecin coordinateur analyse les situations et définit le parcours de soins. Le rôle de l'infirmière coordinatrice est d'être en lien avec les partenaires et les professionnels de santé ainsi que d'être en relation avec les communes pour lister les propositions d'animation, tout ce qui peut favoriser le lien social pour les personnes âgées et leurs familles. « Le CRT contribue également à faire l'EHPAD « hors les murs ». Les EHPAD partenaires peuvent accueillir les personnes pour des activités ponctuelles ou des animations. La palette de propositions est très large, ce peut être par exemple de proposer la prise en charge de la blanchisserie des personnes de leur secteur ou la proposition d'une garde itinérante de nuit. Tout dépend des besoins des personnes et des capacités des partenaires. L'EHPAD devient ainsi le cœur d'une plateforme de services à la personne » conclut Pierre Huin.



André et son épouse



UN MÉTIER PASSION : ANIMATRICE

Béregère Jouvin est animatrice aux Violettes depuis avril 2023.



Pour Béregère Jouvin (à g.), la collaboration avec les autres soignants, ici Théo Deschamps, professeur d'activités physiques adaptées (à d.) est essentielle

»
« Il n'y a rien qu'on ne puisse pas faire pour rester dans la vraie vie »

Titulaire du diplôme d'AMP (Aide Médico-Psychologique), Béregère Jouvin participe aux transmissions, elle est donc informée de l'évolution de la santé des résidents. *« L'animation fait partie intégrante de la prise en charge et du soin. Mon ADN professionnel est issu d'un passé artistique avec notamment l'enseignement de la danse, ainsi que la réalisation de spectacles pendant plus de vingt ans, et c'est ce qui me permet de me réaliser en animation. C'est en proposant des activités telles que l'atelier chorégraphique ou le théâtre d'ombres que j'aime les surprendre et ainsi contribuer à encourager leur adhésion et à travailler sur l'estime de soi. Quand je vais voir les résidents pour leur proposer des animations, il faut trouver le discours juste entre l'encouragement, l'incitation et le respect de leurs choix. Une personne qui n'a pas envie de participer à telle activité aura besoin d'une autre forme d'attention. Il faut être à la fois « engageant » et « rassurant » et toujours respecter le choix de la personne. »*

L'animation est un véritable mode de vie pour Béregère Jouvin, qui, après plusieurs années passées dans les services culturels municipaux puis auprès des mineurs en prison s'est orientée vers les personnes âgées en lieu de vie. *« L'EHPAD est un lieu de vie, les résidents y vivent et ma mission est de rendre cette vie aussi active que possible. Le résident est d'abord une personne qu'il faut considérer comme un « acteur de sa vie ». Quelle que soit la pathologie, il doit pouvoir se penser comme « quelqu'un d'important, qui est encore capable de faire quelque chose » et notre rôle est de l'y aider »* explique celle qui se considère elle-même comme une invitée chez les résidents : *« je vais chez eux, la chambre est leur domicile, la salle d'animation est leur salon et tout ce que l'on propose doit tenir compte de cela. »*

Une visite régulière et des propositions quotidiennes sur plannings distribués aux 94 résidents (dont 12 en unité de vie protégée), deux séquences d'animation, matin et après-midi, une relation constante avec les familles et les équipes soignantes et des projets à foison comme l'organisation de sorties de pêche à l'étang grâce à un réseau de bénévoles, les journées sont bien remplies pour l'animatrice qui souhaite *« mettre des bulles dans la vie des résidents »* et qui, selon Laetitia Woog, directrice de l'établissement, est *« comme le rayon de soleil de l'EHPAD, pleine de vie, toujours le sourire et l'envie d'aider, toujours un mot gentil... »*

Home du Florimont

AIDER AU MAINTIEN DES CAPACITÉS PHYSIQUES ET COGNITIVES GRÂCE AUX ANIMATIONS

Rencontre avec Christelle Zimmerlé, animatrice du Home du Florimont depuis février 2024.



On ne devient pas animatrice par hasard, mais bel et bien par amour pour les personnes, qu'il s'agisse d'enfants ou de personnes âgées. Christelle Zimmerlé s'est occupé des deux types de public. Après plusieurs années comme ouvrière dans l'industrie, elle s'est reconvertie dans l'animation et après avoir obtenu son BAPAAT – le diplôme en la matière – elle a passé six années au sein d'un péricolaire avant de rejoindre un foyer de personnes âgées.

»
« Mon but, c'est de rendre heureux les résidents »

Désireuse de découvrir d'autres facettes de l'animation, elle a intégré la Brigade Verte dans l'objectif d'assurer des missions d'animation autour de la préservation de la nature mais *« les personnes âgées me manquaient trop »* sourit celle qui est rapidement revenue vers le cœur de son métier de *« chercheuse de bonheur »*. C'est en effet sa principale motivation que d'organiser des animations qui ne soient pas de l'ordre de l'occupationnel mais de la recherche de plaisir pour les participants. Le plaisir, la joie, la satisfaction du jeu ou de l'activité, font partie intégrante de la qualité du bien-vivre en EHPAD.

De son expérience avec les enfants, Christelle Zimmerlé a aussi gardé l'intérêt pour l'intergénérationnel, largement initié par Isabelle Da Costa qui l'a précédée à ce poste pendant de nombreuses années : *« tout ce qui participe au bien-être de la personne est à privilégier et les échanges avec les enfants de tous âges sont excellents de ce point de vue »*. Elle consulte régulièrement les résidents pour coller au plus près à leurs attentes et fait appel à la collaboration entre les différents services de l'établissement. Comme pour les fameux *« thés dansants »* ou les lotos qui sont toujours accompagnés de pâtisseries préparées par la cuisine. Au-delà de la dimension *« bien-être »* et *« plaisir »*, les activités proposées par Christelle Zimmerlé sont essentielles pour aider au maintien des capacités physiques et cognitives et participent en cela pleinement à la prise en charge du soin de la personne résidente en EHPAD.

La démolition de bâtiments non utilisés marque le début des travaux tant attendus dans le cadre du projet « EHPAD du futur ».



Situé à l'arrière des bâtiments actuels, l'ancien établissement n'est plus occupé

Un chantier de longue haleine vient de s'ouvrir pour l'EHPAD Saint-Joseph de Giromagny qui a intégré pleinement la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse au premier janvier 2024. C'est en effet fin 2027/début 2028 qu'est prévu l'achèvement des travaux entamés en ce printemps 2024 par la démolition de plusieurs bâtiments vétustes ou non utilisés.

Pour mémoire (voir Diac'Infos n°33), plutôt que d'entamer de longs et coûteux travaux de rénovation des bâtiments existants, le choix a été fait de construire un nouveau bâtiment répondant aux normes attendues aujourd'hui. Comme il n'est pas envisageable de déménager les 130 résidents hébergés actuellement au sein de la Résidence, il faut donc construire avant de reconstruire.

Pour cela, il faut trouver de la place dans l'emprise actuelle, en veillant à maintenir, tout au long des travaux, l'accessibilité pour les familles et les fournisseurs en réduisant au maximum les impacts sur la qualité de vie des résidents et les conditions de travail des professionnels. « Il nous faudra être innovants pour éviter toute forme de nuisance pour les résidents, notamment au niveau du bruit ou des poussières mais aussi en nous adaptant à

un fonctionnement dans des espaces temporairement restreints. Heureusement nous avons des équipes de professionnels qui sont très engagées et n'hésitent pas à monter des projets même sur leur temps personnel. La solidarité et l'engagement de tous sont manifestes et ont déjà été prouvés au moment de précédents travaux de sécurisation » explique Lidwine Viennet, directrice de Saint-Joseph.

Un engagement sans faille

« Ces travaux sont tellement attendus, espérés même, par le personnel qu'ils sont vraiment envisagés avec enthousiasme. Chacun est conscient que l'enjeu majeur, c'est de pouvoir rester concentrés sur les besoins des résidents dont il faut préserver les habitudes de vie et les routines qui les sécurisent » poursuit-elle.

Les travaux sont conduits par la direction des services techniques de la Fondation et, si le projet architectural initial a dû être adapté pour répondre aux diverses contraintes techniques et financières, la création d'un tiers-lieu ouvert à la population sous la forme d'une brasserie par exemple ou encore le maintien des salles à manger à chaque étage sont toujours à l'ordre du jour.



L'établissement actuel est composé de bâtiments de diverses époques dont la fonctionnalité n'est plus adaptée aux normes contemporaines et futures

OUVERTURE DU SELF AUX RÉSIDENTS

Depuis novembre 2023, le self situé dans l'extension du Neuenberg est ouvert aux résidents de Siméon.



Le repas des résidents

Sur les 66 résidents du pavillon, une quarantaine prennent dorénavant leurs repas de midi au self où ils sont désormais servis sur assiette « comme au restaurant », car c'est vraiment une logique de bien-être pour la personne qui prévaut à ce nouveau dispositif. Pour concilier les deux services, il a fallu réorganiser les équipes dont la réactivité, la souplesse et la disponibilité au service des résidents est à saluer, car une autre partie du self est dédiée aux professionnels du site. En effet, le rythme de la personne âgée fait du repas un temps

fort de la journée, pendant lequel il peut et souhaite prendre son temps alors que pour le professionnel, c'est un temps plus contraint par les horaires de travail.

L'équipe de cuisine prépare les repas et assure également le service au self. Là aussi, les contraintes sont différentes dans la mesure où les résidents ont des régimes très spécifiques, quand les professionnels peuvent avoir le choix entre plusieurs propositions. La prochaine étape sera de proposer un salon de thé dans cet espace pour les après-midis : « cela implique de sécuriser le self et de former des bénévoles pour le service » indique Chantal Schmidt-Dibling, directrice adjointe du Neuenberg.



Thomas Meyer et Stéphane Guth

LES PORTES OUVERTES À L'IFAS DU NEUENBERG



L'équipe prête à accueillir les visiteurs

Pour mémoire, les dates de clôture des inscriptions au concours sont fixées semestriellement. Pour la rentrée de janvier 2025, les dates seront publiées à partir de juillet sur le site internet dédié aux formations proposées qui récapitule l'ensemble des informations : www.diaconat-formation.fr



Les visiteurs étaient répartis en petits groupes

Organisées depuis trois ans en collaboration étroite avec les agences de France Travail (ex Pôle emploi) de Saverne, Haguenau, Strasbourg, Sarreguemines et Molsheim, les Portes Ouvertes de l'Institut de formation d'aides-soignants du Neuenberg ont eu lieu le lundi 29 avril. Près de 9 000 invitations ont ainsi pu être lancées dans un vaste bassin d'emploi du Bas-Rhin et de la Moselle Est. Ce fut l'occasion de nombreux échanges entre potentiels candidats et formateurs. Les élèves ont animé des ateliers sur le thème du lavage des mains, aménagé une chambre des erreurs et projeté le résultat de leur participation au concours « je filme ma formation ». Plus de vingt personnes ont participé à la journée. Mme Martin de France Travail était présente pour répondre aux questions spécifiques des demandeurs d'emploi, tandis que des anciens élèves étaient présents pour échanger.

PARTENARIAT AVEC LE LYCÉE MONTAIGNE POUR LA PROMOTION DE LA FORMATION ET DU MÉTIER D'INFIRMIER



Les étudiants avaient créé pour cette occasion un questionnaire de satisfaction pour la soixantaine d'élèves ayant participé. Cette après-midi immersive a semblé beaucoup plaire aux lycéens et a été recensée dans la gazette du lycée. Ils ont pris conscience à cette occasion des exigences de la formation et du métier infirmier.

L'idée étant également d'agir pour éviter les erreurs d'orientation, Delphine Utard s'est ensuite rendue au lycée le 15 février 2024 pour présenter le métier d'infirmière aux classes de seconde. Ce partenariat très positif est amené à se développer avec l'organisation du service sanitaire à l'automne 2024.

Djamel Zaidi, professeur en ST2S au Lycée Montaigne de Mulhouse, est venu à la rencontre de l'Institut de formation de la Fondation lors des Portes Ouvertes organisées le 3 février 2023 à la Clinique du Diaconat-Roosevelt. Beaucoup de ses élèves (entre 60 et 70%) avaient pour projet d'intégrer un institut de formation en soins infirmiers. Monsieur Zaidi a souhaité interroger les possibilités de création d'un partenariat avec l'IFSI du Diaconat. Pierre Huin, directeur du pôle formation et Delphine Utard, coordinatrice de l'IFSI, ont réagi très positivement à cette démarche.



Aussi, le 1^{er} février 2024, les élèves volontaires des trois classes de terminale ST2S du Lycée Montaigne sont venus à l'IFSI, où ils ont bénéficié de l'organisation de différents ateliers, créés et animés par les étudiants de 1^{ère} année sur les thèmes suivants :

- Les unités d'enseignement en semestre 1,
- Les évaluations,
- La vie à l'IFSI,
- Le 1^{er} stage,
- Les travaux pratiques,
- Un point Parcoursup précisé par Madame Utard en compagnie de Madame Casabona, secrétaire de l'IFSI.



UNE FRESQUE COMME PROJET

La promotion Aide-Soignant (AS) de l'Institut de formation à Colmar a élaboré une série de fresques reflétant la diversité de ses membres.



La décoration de la salle a été réalisée par Adèle, Asthani, Aude, Audrey, Basillisse, Boueni, Brenda, Fériel, Flora, Ghizlane, Héléna, Julien, Juslin, Laure, Lauriane, Marie-Jessica, Marie-Sullyvanne, Mélanie, Priscilia, Rahimina, Sandrine, Sophie et Woyan

C'est sous l'impulsion d'Évelyne Kempf, cadre de santé enseignante, référente de la promotion AS septembre 2023 que les élèves ont réalisé en mars 2024 une série de fresques sur les murs blancs de leur salle de cours. Située au sous-sol de l'IFAS de Colmar, cette salle est suffisamment vaste pour accueillir la promotion nombreuse et ses murs blancs étaient une véritable invitation au voyage.

« Nous venons de divers horizons, Alsace, Antilles, Mayotte, Côte d'Ivoire ou Madagascar et ces peintures sur les murs soulignent à la fois notre diversité et notre coopération en tant que groupe classe » explique l'une des artistes. « Nous avons aussi mis des phrases de motivation comme « la bienveillance est le sourire de l'âme qui se répand sur le visage » qui agissent à la fois comme des boosters pour nous quand on flanche un peu et nous rappellent en même temps des principes de notre métier d'aide-soignant » renchérit un autre. « C'est comme l'arbre aux mots : empathie, solidarité, rigueur,

tolérance, patience ou encore bien-être (du patient comme du soignant) et bien d'autres qui sont autant d'aides-mémoire » souligne encore une autre. Une autre élève rappelle qu'il « s'agissait d'un projet dans le cadre du module 6 de notre formation qui est le volet communication. L'objectif était à la fois d'exprimer les valeurs de notre métier mais aussi d'apprendre à collaborer sur un projet commun qui tienne compte des attentes et capacités de chacun. C'est une façon d'apprendre à travailler ensemble. »

La promotion AS (Aide-Soignant) a intégré la promotion AP (Auxiliaire de Puériculture) 2023 dans la réalisation du projet.

« D'autres promotions ont d'autres types de projet, parfois tournés vers la solidarité ou la culture », détaille Nicole Baradel, cadre de santé enseignante, qui explique encore que le projet a été valorisé dans le cadre de la démarche de certification Qualiopi de l'établissement en avril 2024. Enseignants et élèves sont à juste titre très fiers de leur œuvre commune.



L'une des fresques représente les volcans des territoires ultra-marins si ressemblant aux Vosges et associe cigognes, bretzels, raccoon et écu-reuil typiques des régions d'origine des étudiants

LA COLLECTE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Depuis 2023, les employeurs redevables du solde de la taxe d'apprentissage accèdent à une plateforme nationale pour plus de transparence et une meilleure répartition.

C'est dans le cadre de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel de 2018 qu'une simplification a été apportée pour la collecte du solde de la taxe d'apprentissage versée par les entreprises (pour mémoire : 0,09% de la masse salariale). Une plateforme nationale : soltea.education.gouv.fr. Elle publie chaque année un catalogue mis à jour des établissements de formations habilités à percevoir ces versements. Elle permet ainsi aux entreprises et sociétés redevables de choisir plus facilement les établissements auxquels ils souhaitent affecter leur versement et aux bénéficiaires de simplifier les procédures.

Mieux communiquer pour se faire connaître

C'est une des principales spécificités de cette taxe que de pouvoir être affectée au choix de l'entreprise ou de la société assujettie ; le plus souvent, elles le font dans leur domaine d'activité. Il est donc essentiel de se faire connaître auprès d'elles et de mieux connaître les entreprises et les sociétés qui choisissent de soutenir nos établissements. C'est pourquoi le Pôle Formation de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse, habilité depuis 2005 à percevoir le solde de la taxe d'apprentissage par le biais de ses six instituts, engage chaque année une campagne de communication à destination des entreprises du secteur, partenaires ou prestataires. « Le produit perçu sert intégralement à l'amélioration des équipements pédagogiques dans nos instituts, répartis dans toute l'Alsace, la moitié pour le fonctionnement et l'autre pour les investissements en matériel pédagogique » explique Pierre Huin, directeur du Pôle Formation.

Deux salariées, Amandine Herrera et Séverine Dirian, sont à la disposition des entreprises pour accompagner leurs démarches.

Pour mémoire, le Pôle Formation du Diaconat forme aux métiers d'infirmier (40 places), d'aide-soignant (496 places), d'auxiliaire de puériculture (60 places) et d'accompagnant éducatif et social (150 places) pour un total de 1 500 élèves dans toutes les filières avec un taux de réussite de l'ordre de 97 %.

Fondation du Diaconat de Mulhouse **SOL TeA**

TAXE D'APPRENTISSAGE

Dès le 1^{er} euro, vous pouvez nous aider à former les professionnels de santé de demain

L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES MINEURS NON ACCOMPAGNÉS

Tareq Jabarkhail et Samiullah Jabarkhil sont deux jeunes afghans qui ont été accueillis par les SAMNA de la Fondation jusqu'à leur insertion professionnelle réussie.



Tareq Jabarkhail et Samiullah Jabarkhil

Progresser pour réussir

Samiullah est arrivé en France en 2019 à l'âge de 14 ans après un parcours particulièrement difficile et éprouvant à travers les frontières du Pakistan jusqu'en Europe, où il a connu la prison en Bulgarie et en Slovénie. Tout au long de ces épreuves, il a gardé à l'esprit les paroles de son père au moment où il prit lui-même la décision de fuir son pays en guerre : « *il m'a dit « ce sera très dur mais à la fin, tu seras bien » et c'est vrai, maintenant je suis bien !* » Samiullah est effectivement dorénavant en CDI au sein d'une grande marque de prêt-à-porter où il ne compte d'ailleurs pas s'arrêter au stade de vendeur mais bien s'orienter vers des postes à responsabilité. Il est entièrement sorti du SAMNA. « *Maintenant je m'assume complètement,*

je gagne ma vie, paye mon loyer et même des impôts. L'éducateur du SAMNA m'a encore aidé à faire les démarches pour trouver un appartement à Strasbourg, j'ai passé mon permis B et je suis maintenant indépendant. J'espère progresser dans l'entreprise où je suis et je rêve d'ouvrir un jour ma propre entreprise et, surtout, je suis heureux de pouvoir venir en aide à ma famille qui est encore dans une situation terrible en Afghanistan, je pense à eux tous les jours ! » Un seul regret pour l'instant, n'avoir pas encore la nationalité française : « *maintenant que je suis majeur la procédure est plus compliquée mais j'ai bon espoir. Je suis reconnaissant pour toute l'aide qui m'a été apportée par le SAMNA qui m'a permis de m'intégrer en France.* »

Aider comme on a été aidé

Un parcours similaire pour Tareq qui, malgré la similitude de leurs noms, n'est pas de la famille de Samiullah (comme en France, les Mayer et les Meyer) et qui est actuellement en alternance pour obtenir un CAP monteur-installateur thermique au sein d'une entreprise familiale d'une dizaine de salariés. « *J'ai été très bien accueilli dans l'entreprise. Tout le monde s'est montré bienveillant envers moi, ils m'aident à apprendre le métier et le patron compte sur moi.* »

Tareq est actuellement dans un dispositif d'intermédiation locative à Haguenau : l'AJAR (Appartements Jeunes avec Accompagnement Renforcé) mais il revient régulièrement rendre visite au SAMNA Jeanne Marie d'Aubigné à Haguenau où son rôle de médiateur auprès de jeunes afghans est particulièrement précieux. « *J'étais très bien au SAMNA. On m'a aidé et c'est normal que je continue à aider les autres à mon tour* » poursuit Tareq qui exprime, comme Samiullah, toute sa reconnaissance aux équipes du SAMNA, qui lui ont permis d'accéder à une large autonomie.

LE PARCOURS D'UN ÉDUCATEUR

Issu du quartier du Neuhof, Jonathan Feyertag est particulièrement à l'écoute des jeunes au sein du Foyer d'Actions Éducatives.



Jonathan Feyertag

Jonathan Feyertag fait partie de l'équipe de la récente structure Jules Ferry, émanation du Foyer de l'Adolescent, qui accueille six jeunes en situation difficile. Jules Ferry a également la particularité d'accueillir désormais des enfants à partir de 11 ans (au lieu de 15 ans minimum au Foyer) et d'être mixte (voir Diac'Infos n°34, décembre 2023). Outre les cinq éducateurs qui s'y relaient, une apprentie et une maîtresse de maison complètent l'équipe spécialement motivée pour accueillir ces enfants, que leurs profils et leurs parcours rendent plus fragiles encore que les autres.

Quant à Jonathan, il a toujours aimé le contact avec les jeunes. « *J'ai toujours été bénévole dans les associations autour du foot dans le quartier et j'ai fait plusieurs petits boulots en lien avec cette activité. Être auprès des jeunes en étant jeune soi-même, dans le même quartier, c'est développer une grande solidarité, se donner une aide et toujours essayer de débloquer des situations. C'est très formateur. Je suis devenu d'abord aide-surveillant de nuit à mi-temps au Foyer de l'Adolescent dans le cadre d'un CDD,*

renouvelé, avant que l'on ne me propose un CDI en mars 2022. J'ai toujours eu la volonté d'aller plus loin, je n'hésitais pas à revenir en journée pour aider à organiser des barbecues avec les jeunes ou donner des coups de main. Ce sont les éducateurs qui m'ont encouragé à postuler quand un poste s'est libéré et, comme j'avais vraiment la volonté de me sentir utile auprès des jeunes, je suis « moniteur adjoint d'activité » depuis janvier 2023. Je vais maintenant entamer une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour devenir éducateur diplômé. »

« Un travail qui prend aux tripes »

L'intégration dans l'équipe d'éducateurs a été facilitée par le grand investissement de Jonathan Feyertag auprès des adolescents accueillis au Foyer. « *Être originaire d'un quartier dit « difficile » et bien connaître ce qui s'y passe aide à comprendre le jeune et à anticiper les risques de ce qui pourrait se passer. En fait, il faut poser des barrières qui soient sécurisantes pour l'enfant. Il faut les protéger des mauvaises influences qui sont toujours possibles, et au quotidien, être proche d'eux, bienveillant et sympa mais toujours avec la bonne limite. Il faut que le jeune sache quelle est la limite à ne pas dépasser et s'il le fait, il faut une sanction qui soit juste et ferme. C'est comme à la maison avec mes enfants (Jonathan est très fier de ses six enfants, âgés de 1 ans et demi à 14 ans), un enfant a besoin de sécurité pour pouvoir s'épanouir et c'est notre rôle de lui assurer cette sécurité.* »

La Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse innove dans le domaine de l'accompagnement social en créant un Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Socio-Formatif (CHASF).

La création du Centre d'Hébergement et d'Accompagnement Socio-Formatif (CHASF) à Ingwiller est emblématique de la volonté de la Fondation de créer des synergies entre ses 4 axes d'activité. En effet, le CHASF est piloté par le Pôle Social, en concertation étroite avec le Pôle Formation et les personnes formées au sein de ce dispositif pourront ensuite exercer dans les établissements du Pôle sanitaire et du Pôle médico-social.

Concrètement, le CHASF est un dispositif innovant d'accompagnement vers l'emploi de personnes issues de la précarité. Il leur propose une formation au métier d'aide-soignant en les accompagnant tout au long du processus, notamment en matière d'hébergement et d'insertion sociale par le biais d'un travailleur social dédié. L'expérimentation vient d'être lancée au printemps 2024 et cinq bénéficiaires ont emménagé dans deux logements pour une pré-formation de trois mois, avant d'intégrer l'Institut de Formation des Aides-Soignants du Neuenberg (IFAS) à Ingwiller. À terme, le dispositif devrait pouvoir bénéficier à vingt personnes en année pleine.



De g. à d. Frédéric Bauer, directeur du SAF (Solidarités Adultes & Familles), Sébastien Lardon, Sylvie Brisbois (4*) et quatre des bénéficiaires du dispositif.

Une insertion forte dans l'emploi et dans le territoire

« Nous faisons le choix d'une montée progressive pour assurer la réussite de l'expérimentation. La relation de confiance entre les divers partenaires du projet – le service Solidarités Adultes et Familles (SAF), opérateur du projet ; l'IFAS du Neuenberg, formateur ; la Communauté de communes, qui accompagne le projet au titre de l'attractivité du territoire, notamment dans la recherche des logements ; la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS 67), financeur, les bailleurs sociaux et les nombreuses associations du territoire pour le volet insertion - est essentielle » explique Cyril Ruyer, directeur du Pôle social de la Fondation. Un constat appuyé par Sébastien Lardon, chef de service, en charge de la mise en place du CHASF : « c'est une réelle opportunité pour les bénéficiaires d'accéder à l'emploi dans des métiers qui sont en tension et dans des territoires en voie de désertification médico-sociale. Le bénéficiaire est accompagné tout au long de sa formation jusqu'à son insertion dans l'emploi au terme du parcours. L'objectif étant qu'il soit pleinement acteur de son projet, à la fois par son investissement dans la formation et par son insertion dans la vie sociale à Ingwiller. » Quant à Laurence Buchmann, responsable de l'IFAS du Neuenberg, elle assure que « les bénéficiaires du CHASF auront le même accompagnement dans la formation que les autres élèves et la présence d'un travailleur social bénéficiera également aux autres étudiants qui sont parfois dans des situations de précarité. C'est l'exemple même d'une synergie de moyens au bénéfice de tous. »

Le CHASF s'adresse à des personnes adultes en précarité issues des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale, sans critères d'âge et avec un niveau au moins B2 en français. Le recrutement est assuré par la DDETS 67 auprès de tous les opérateurs sociaux. Les bénéficiaires participent aux frais d'hébergement à hauteur de 15% de leurs revenus. Ils suivent la même procédure d'entrée en formation que les autres élèves. Ils sont accompagnés par Sylvie Brisbois, travailleur social spécialement recrutée. Au fur et à mesure de leur autonomisation et des rentrées successives à l'IFAS, le CHASF pourra accueillir de nouveaux bénéficiaires et ainsi participer à la vitalité du territoire d'Ingwiller et de sa région.

APPUIS

LE MÉCÉNAT AU PROFIT D'APPUIS

Appuis développe une recherche active de mécènes en proposant des projets innovants.



Prendre soin d'un poney permet à l'enfant de reprendre confiance

L'association APPUIS est présente dans tous les champs de l'accompagnement social (voir Diac'Infos n°34) et à ce titre est conventionnée avec diverses collectivités publiques qui assurent le financement des dispositifs mis en place. « Ces financements correspondent à des projets précis mais ne prennent pas forcément en compte tout ce qui dépasse la mission première de l'association » explique Christophe Mortier, chargé de mécénat. « Pour financer des actions innovantes ou expérimenter des

projets, en bref pour financer tout ce qui n'est pas couvert par le financement public, nous faisons appel aux dons et au mécénat. Celui-ci peut avoir plusieurs formes : mécénat financier, mécénat de compétences comme la mise à disposition gracieuse de personnel par exemple ou mécénat en nature par l'apport de produits ou de prestations gratuites. Le mécénat vient en soutien de ce qui relève de l'action de la direction générale de l'association. Et il exprime un engagement sociétal de la part du mécène. Il permet ainsi à une entreprise, par exemple, d'affirmer ses valeurs auprès de ses collaborateurs mais aussi de ses clients et propres prestataires. »

Promouvoir l'humain par le mécénat

« C'est grâce à des actions de mécénat et de financement participatif que nous avons pu rassembler les près de 147 000 € (123 000 € en numéraire et 24 000 € en dons de matériels et de services) nécessaires au lancement de notre auto-école sociale et solidaire implantée dans un quartier prioritaire de la Politique de la ville à Mulhouse et qui depuis octobre 2023 compte déjà 110 bénéficiaires. Ceux-ci financent leur formation et nous les accompagnons pour cela mais l'investissement de départ a été couvert par les nombreux partenaires. Notre vocation, c'est l'accompagnement des personnes vers l'inclusion sociale. Les actions de mécénat permettent aux partenaires de mettre en action leurs valeurs en bénéficiant de notre expertise de terrain. »

Pour devenir mécène :

Christophe Mortier, chargé de mécénat de l'association APPUIS, 06 16 04 55 94, christophe.mortier@association-appuis.fr. Une réflexion globale concernant le mécénat au profit de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse est en cours.

Exemplaire du développement du mécénat, la mise en place de la médiation équine au profit des jeunes du service Croire En Son Avenir (CESA) avec comme partenaire le centre équestre d'AMAÉ (cf. Diac'Infos n°34) rendue possible par le financement de l'association mulhousienne « Les Dames de Cœur. »

SOUTENIR L'AIRE MÔMES

L'Aire Mômes est un lieu d'accueil parents enfants situé à Lutterbach, porté par une association de parents, dont la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse est partenaire. Entretien avec Sandra Wermelinger, sa directrice.

Quelles sont les actions de l'Aire Mômes ?

Elles sont de deux types. Tout d'abord la mission dite de « service public ». Nous sommes un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) devant répondre à un cahier des charges précis et nous faisons partie des dispositifs d'accompagnement à la parentalité mis en place par les collectivités et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF). Concrètement, il s'agit d'assurer des séquences d'accueil des parents avec leurs enfants âgés de 0 à 6 ans, en présence de professionnelles formées à l'écoute et sur le principe de la gratuité. À ce titre, nous sommes conventionnés avec la communauté d'agglomérations de Mulhouse (M2A) et la CAF. Ensuite, il y a les actions complémentaires qui ne sont pas incluses dans le cahier des charges des LAEP et qui répondent, au-delà des temps d'accueil, aux besoins des familles. La diversité des actions proposées tout au long de l'année fait partie de l'identité de notre structure, de ce qui en fait sa spécificité.

Quelle est cette spécificité ?

Dès 2014, nous nous sommes rendu compte du désarroi de certaines familles : bien accompagnées durant la grossesse, elles se sentent tout à coup livrées à elles-mêmes à la naissance du bébé, comme si tout allait de soi. Or c'est à ce moment-là que les choses sérieuses commencent et qu'il est essentiel d'accompagner la mise en place de la relation entre les parents et le bébé. À partir du moment où des parents nous font la confiance de « naître et grandir en tant que parents » dans notre établissement et en notre présence, il nous a semblé évident de mettre en place, en plus des temps d'accueil, des actions vraiment dédiées à ce moment particulier. Depuis, nous avons créé des séquences dédiées

aux parents avec bébés de moins de 10 mois et avons consacré des « cafés des parents » et des ateliers parents-enfants spécifiquement dédiés à ces publics.

Pour financer ces actions dites « complémentaires » et qui ne sont pas incluses dans les financements conventionnés, il nous faut de plus en plus répondre à des appels à projets lancés par des partenaires comme le Réseau parents 68. Or, ce type de structure est de plus en plus sollicité et confronté à des diminutions de financements publics, ce qui met en danger la pérennité de nos actions complémentaires. La Fondation nous soutient depuis 2017, dans un esprit de continuité d'accompagnement après le séjour des familles en maternité, mais nous aurions besoin d'une aide au développement, d'actions de mécénat ou de dons pour pouvoir consacrer toute notre énergie à ce qui donne sens à notre action, à savoir la présence auprès des familles et de leurs enfants.



Temps d'accueil dédié aux bébés

PRÉVENTION DE LA PERTE D'AUTONOMIE

Le réseau Alsa'Seniors est à l'initiative de sessions de gymnastique à destination des seniors organisées dans plusieurs communes en Alsace. Retour sur les premières expériences à Saint-Pierre (67) et Zimmerbach (68).

La prévention de la perte d'autonomie est un aspect des missions du Centre de Ressources Territorial (CRT, voir p.9, « volet 1 »). Un dossier a été déposé auprès de la conférence des Financeurs (l'Agence Régionale de Santé et la Collectivité Européenne d'Alsace) pour déployer ces activités physiques adaptées auprès des personnes de plus de soixante ans dans cinq nouvelles communes, en collaboration étroite avec le réseau Alsa'Seniors.

Une première phase d'expérimentation

L'expérience a été lancée dans deux communes représentatives de la population visée. Saint-Pierre compte 635 habitants dont le quart a plus de 60 ans. Pour son maire, Denis Ruxer, il s'agit « de rendre le meilleur service possible à la population et lui permettre de rester le plus longtemps possible à domicile. » L'opération est entièrement gratuite pour les habitants de la commune qui, ne disposant pas de locaux adaptés, s'appuie sur l'EHPAD Missions Africaines situé dans la commune, partenaire de la Fondation et membre fondateur d'Alsa'Seniors. Ce qui participe également de l'insertion de l'établissement dans la vie de la commune.

Pour Rebel Abi-Kenan, directeur de l'EHPAD Missions Africaines et animateur du réseau Alsa'Seniors, la mission du réseau est « comme son nom l'indique de mettre en réseau des établissements et des partenaires pour assurer une prestation de qualité avec l'association Siel Bleu, qui assure ces séances d'activité physique adaptée. » L'opération vient d'être lancée à Saint-Pierre en ce début d'année 2024 et réunit déjà une trentaine de participants réguliers répartis en deux groupes de quinze.

Zimmerbach est une commune de 850 habitants, dépourvue de toute infrastructure de santé sur place, où plus d'un tiers des ha-

bitants a plus de 60 ans. 75 participent aux activités, un nombre qui augmente d'année en année. L'un des enjeux est ici « de garder le plus longtemps possible les habitants, non seulement à leur domicile mais aussi dans la commune » explique le maire, Benjamin Huin-Morales, qui insiste également sur la préservation et l'amélioration de la santé mais aussi sur la convivialité, l'action d'Alsa'Seniors contribuant ainsi au dynamisme de la vie du village.

« On y va aussi pour rencontrer les gens »

Ce que confirment Brigitte et Nicolas, couple de 85 et 86 ans qui participe aux sessions de « gymnastique des aînés » depuis le lancement en 2022. Ils apprécient particulièrement le fait que « les activités sont adaptées à notre rythme et individualisées par l'animateur parfaitement formé et à l'écoute des participants. Nous y allons une fois par semaine et apprécions d'y retrouver les autres personnes, ça donne de la vie au village. ». C'est surtout particulièrement motivant assure Bernard, 65 ans, que « de se retrouver avec les autres, on ne ferait pas forcément ces exercices tout seul chez soi mais faire partie d'un groupe nous donne le petit coup d'impulsion qui nous fait sortir de chez nous et rencontrer les autres. Cela participe grandement à créer du lien entre les habitants. »

Un lien social qui est au cœur du projet du CRT comme le confirme son directeur, Pierre Huin : « initialement nous avions prévu le transport des personnes vers les lieux d'activité et l'expérimentation nous a permis de nous rendre compte que cela en démotivait certains. Nous avons donc fait le choix de nous appuyer sur les solidarités du voisinage, ce qui participe également au maintien à domicile, objectif global de nos actions. »

ILS NOUS ONT REJOINT



Docteur Marie-Béatrice LEIMBACH

Angiologue - Hôpital Albert Schweitzer

Angiologue, associée avec le docteur Younes, le docteur Marie-Béatrice Leimbach a rejoint l'Hôpital Albert Schweitzer en début d'année 2024. Elle y pratique les thermo-ablations endoveineuses des varices par laser en collaboration étroite avec l'équipe de chirurgie vasculaire. Elle assure en parallèle, à son cabinet de Colmar, une activité de consultations de médecine vasculaire et écho-doppler artériels et veineux, ainsi que la prise en charge des varices par sclérothérapie.



Docteur Waël YOUNES

Angiologue - Hôpital Albert Schweitzer

Associé avec le docteur Leimbach dans leur cabinet commun de Colmar, le docteur Waël Younes, angiologue, a également rejoint l'Hôpital Albert Schweitzer en janvier 2024. Il y pratique l'ablation thermique des varices par laser endoveineux nécessitant un environnement hospitalier. En collaboration étroite avec l'équipe des chirurgiens vasculaires, la prise en charge des pathologies vasculaires à l'Hôpital Albert Schweitzer est ainsi renforcée. Au cabinet, il assure les examens par écho-doppler, le suivi des patients ainsi que la prise en charge des varices par sclérothérapie.



Docteur Hamza HERMASSI

Ophthalmologue - Hôpital Albert Schweitzer

Le docteur Hamza Hermassi est ophtalmologue installé à Horbourg-Wihr (68) depuis janvier 2024 dans un cabinet où il remplace régulièrement depuis 2020. Il a fait ses études à la faculté de médecine de Strasbourg, puis son assistantat aux GHRMSA. Il a rejoint l'hôpital Albert Schweitzer en mars 2024 dans le but de compléter son activité médicale par une activité chirurgicale et se réjouit de rejoindre une équipe compétente au service des patients du Territoire de santé.



Docteur Asma MERIMÈCHE

Onco-gynécologue - Clinique du Diaconat-Fonderie

Le docteur Asma Merimèche a vécu les premiers mois de vie à Grenoble puis une partie de son enfance à Lyon avant de rejoindre l'Alsace. Elle a grandi au sein d'une famille de médecins. Son père est pneumologue au centre médical Lalancé à Lutterbach. Elle a commencé ses études de médecine à Strasbourg puis est partie faire son internat à Nancy. Au cours de son cursus d'interne, elle a effectué 6 mois à Paris, à l'Institut Curie pour parfaire sa formation en cancérologie gynécologique. Le docteur Merimèche est actuellement gynécologue médicale et onco-gynécologue.

Docteur Christine PERRIER

Médecin coordonnateur - Clinique du Diaconat-Colmar

Le docteur Christine Perrier est originaire d'Auvergne et a rejoint le Diaconat-Colmar en novembre 2023 pour assurer les fonctions de médecin coordonnateur du Centre de Ressources Territorial (cf. p.9) et de médecin coordonnateur de l'EHPAD des Violettes (68). Initialement généraliste en médecine de ville, elle est devenue généraliste en hôpital en 2013 et a entamé sa formation en gériatrie en 2013.

Docteur Mustapha GHASSA

Gynécologue - Hôpital Albert Schweitzer

Chirurgien gynécologique, le docteur Mustapha Ghassa a rejoint l'Hôpital Albert Schweitzer en janvier 2024. Il assurait déjà des gardes à la Clinique du Diaconat-Fonderie à Mulhouse depuis mai 2022.



Docteur Aurélie BAUMANN

Chirurgien-dentiste - Hôpital Albert Schweitzer

Chirurgien-dentiste à Soultz, le docteur Aurélie Baumann intervient à l'Hôpital Albert Schweitzer depuis novembre 2023 en tant que chirurgien-dentiste. Son approche prothétique dans le domaine de l'odontologie vient compléter l'activité chirurgicale du docteur Bertrand Baumann.



Docteur Paméla DAMIANO

Cardiologue - Hôpital Albert Schweitzer

Après des études de médecine au Bénin, le docteur Paméla Damiano, cardiologue, a poursuivi sa spécialité en rythmologie à Thionville, Auxerre, Toulouse et Clermont-Ferrand. Elle a rejoint l'hôpital Albert Schweitzer, où elle est heureuse d'intégrer une équipe dynamique, en février 2024.



Docteur Louisa MATARI

Gérontologue - Hôpital Albert Schweitzer

Le docteur Louisa Matari a obtenu son diplôme de médecine générale à l'Université d'Alger puis sa capacité en gériatrie à Strasbourg. Après une expérience en USLD à Sélestat, elle se déclare « ravie d'avoir rejoint le Diaconat en janvier 2024 auprès du docteur Diouf et pouvoir compter sur l'ensemble des équipes pour des collaborations fructueuses. »



Docteur Arnaud COLLINET

Neurochirurgien - Clinique du Diaconat-Roosevelt

Né à Mulhouse le 18 mai 1988, le docteur Arnaud Collinet a fait ses études de médecine et son clinicat à Strasbourg. Spécialisé dans la chirurgie de la colonne vertébrale, il est praticien hospitalier contractuel depuis novembre 2022 en chirurgie du rachis à l'Hôpital de Strasbourg Hautepierre. Il rejoint cette année la Fondation et s'associe avec le docteur Daniel Hritcu, neurochirurgien, la Clinique du Diaconat-Roosevelt offrant pour lui le plateau technique et l'équipe nécessaires à l'exercice de sa spécialité. Le docteur Collinet y trouve une structure à dimension humaine, où le bien-être des patients semble être au centre des préoccupations de la Fondation, éthique en laquelle il se reconnaît.



Docteur Olivier ROTH

Cardiologue - Clinique du Diaconat-Fonderie

Né à Belfort le 14 juin 1970, le docteur Olivier Roth a passé son enfance dans les vallées de Thann et de Masevaux. Après des études de médecine à Strasbourg et son internat et assistantat à Lyon, essentiellement à l'hôpital cardiologique Louis Pradel, il a été praticien hospitalier entre 2003 et 2019, d'abord à l'Hôpital Pasteur de Colmar jusque 2007 puis au GHRMSA jusque 2019. Installé en libéral depuis 2019 à Rixheim, ses domaines de compétences en cardiologie sont la cardiologie interventionnelle (coronarographie et pose de stents notamment) mais aussi la cardiologie du sport. Il travaille également au sein du CSRA dans le groupe de l'IMSSA (Institut Médical du Sport Sud Alsace). Sa venue au Diaconat est motivée par sa volonté de diversifier ses activités au sein d'une équipe dynamique et structurée afin d'apporter une prise en charge globale et adaptée à ses patients.





DÉCLARER LES ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES POUR AMÉLIORER L'ORGANISATION

Entretien avec Sébastien Macias, directeur des Projets, de l'Organisation et de la Qualité de la Fondation.

La certification est une reconnaissance par la Haute Autorité de Santé portant sur nos organisations, nos pratiques professionnelles et la sécurité des soins. Ce processus régulier permet d'évaluer nos dynamiques d'amélioration et de vérifier que l'information que l'on doit aux patients sur la prise en soin ainsi que nos résultats leur sont communiqués. Pour nos établissements, il y a deux temps de certifications en 2024 : l'Hôpital du Neuenberg et le CSMR Château Walk en septembre, puis en novembre le Centre Alsace avec l'Hôpital Albert Schweitzer et la Clinique du Diaconat-Colmar.

Parmi les exigences de la HAS, il y a la mise en place d'un dispositif de signalement des événements indésirables. Un événement indésirable est un événement non souhaité qui peut affecter la santé d'un patient ou d'un professionnel, ou qui provoque un dysfonctionnement au sein de nos organisations.

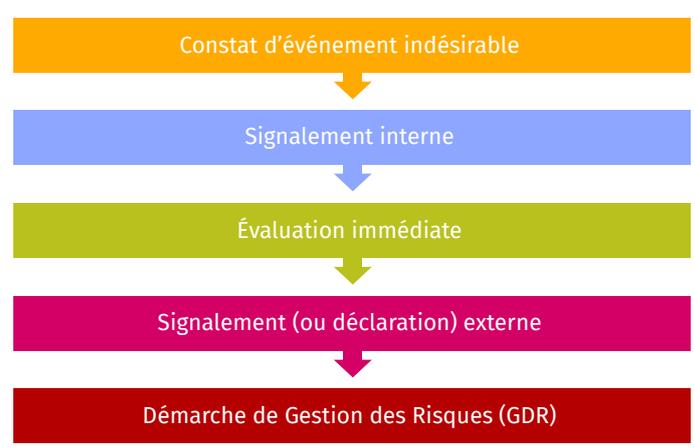
Ces événements indésirables peuvent être classés en trois catégories :
- Les événements indésirables dits « classiques » : il s'agit de dysfonctionnements qui ont un impact mineur sur nos organisations ;
- Les événements indésirables dits « presque accidents » : le professionnel de santé se rend compte au dernier moment d'un risque encouru par le patient et y remédie ;
- Les événements indésirables graves, associés aux soins : tout événement qui peut occasionner un déficit corporel, l'engagement d'un pronostic vital ou un décès.

Ces derniers font l'objet d'une déclaration à l'ARS (Agence Régionale de Santé) via une plateforme nationale, sur laquelle tous les professionnels de santé, l'entourage des patients et les patients eux-mêmes peuvent faire un signalement. Faire connaître ce dispositif de signalement fait par ailleurs partie des critères de la certification.

Les signalements sont bien évidemment pris extrêmement au sérieux et font l'objet d'une analyse scrupuleuse afin d'éviter la reproduction de l'événement. Les événements graves, de même que les presque accidents et les événements classiques fréquents

font l'objet d'une analyse systématique. L'objectif est de travailler sur ces événements de manière pluridisciplinaire pour analyser les faits et déterminer les axes d'amélioration. Ce travail en profondeur doit permettre aux professionnels de soins d'avoir une connaissance approfondie de leur organisation et une expérience de terrain améliorée pour éviter la reproduction de ces événements. Comme le souligne Sébastien Macias, « ce qui est arrivé sera partagé aux autres structures de la Fondation pour qu'elles aussi puissent en tirer l'expérience qui leur permettra de mesurer leur organisation à la lumière de ces problèmes. »

La Fondation souhaite aujourd'hui faire évoluer son dispositif, en lien avec les recommandations de l'HAS, en créant des cercles d'analyse des événements au sein des différents secteurs d'un même établissement ; que les professionnels s'approprient le risque auquel ils sont confrontés et puissent mettre en place des actions efficaces au sein de leur secteur, gagnant ainsi en réactivité et en positivité.



ENTRETIEN D'APPRÉCIATION ET ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le législateur a distingué deux types d'entretiens entre employeurs et salariés : d'une part l'entretien d'appréciation, d'autre part l'entretien professionnel.

Un entretien d'appréciation est une rencontre formelle entre un employé et son supérieur hiérarchique. Il s'agit de passer en revue les réalisations, les compétences, les objectifs atteints et les points nécessitant une amélioration. Quelles sont les compétences que j'identifie vouloir voir évoluer ? Le salarié est-il en accord avec cela ? Que met-on en œuvre pour y parvenir ? Il peut s'agir par exemple de technicité particulière dans le maniement d'un logiciel mais on peut agir aussi bien sur les savoirs, les savoir-faire et les savoir-être. Cet entretien offre également l'opportunité de fixer de nouveaux objectifs, de discuter des perspectives de développement professionnel et de formation et de renforcer la communication et la motivation au sein de l'équipe. Il vise à aligner les aspirations de l'employé avec les objectifs de l'entreprise, favorisant ainsi une meilleure collaboration et une performance commune. L'entretien d'appréciation doit être mené régulièrement, tous les 2 ans.

L'entretien professionnel a pour but quant à lui de comprendre comment le salarié souhaite évoluer dans l'entreprise : quels sont ses souhaits ou aspirations d'évolution professionnelle ? Il s'agit d'aider le salarié à se projeter à moyen ou à long terme pour que sa ré-

flexion lui permette d'envisager un plan d'action individuel qui devrait lui permettre de rester employable tout au long de sa carrière. Il s'agit de permettre aussi aux salariés de se poser des questions sur eux-mêmes. Cela peut éviter les insatisfactions et faciliter les transitions. L'obligation théorique d'organisation de ces entretiens est de 2 ans de fréquence, mais la Fondation a négocié un accord d'entreprise pour passer cette fréquence à 6 ans, sachant que le salarié peut demander à tout moment un entretien professionnel. L'entretien professionnel peut permettre au salarié de se projeter dans sa vie professionnelle, ou l'aider à modifier ses souhaits ou aspirations par rapport à sa vie personnelle, et ce à tout moment ou tous les 2 ans car on le connecte à l'entretien d'appréciation. Ce type d'entretien est également organisé à l'occasion d'une reprise de travail à l'issue d'une longue période d'arrêt supérieure à 3 mois.

Les entretiens d'appréciation, de même que les entretiens professionnels, sont réalisés par le responsable hiérarchique direct (n+1) pour tous les salariés de la Fondation. Ces entretiens sont des temps bien perçus par les salariés, car ils sont l'occasion d'un échange en profondeur entre eux et leur supérieur hiérarchique.

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE



Présidé par le pasteur Philippe Aubert depuis une vingtaine d'années, le comité d'éthique de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse joue un rôle essentiel dans le maintien des normes éthiques les plus élevées au sein de l'institution. Il est composé d'une quarantaine de membres, incluant des médecins, des personnels soignants et administratifs de différents établissements de la Fondation,

ainsi que des membres extérieurs, tels que des juristes. La diversité de ses membres assure au comité une approche multidimensionnelle.

Sa mission principale est d'évaluer les questions éthiques liées entre autre aux pratiques médicales, aux soins apportés aux patients et aux résidents, à la gestion des données ou encore à la formation. L'enjeu de la réflexion éthique n'est pas de répondre à tout prix aux questions ou d'arrêter une décision mais de quitter le temps de l'action pour aller vers un temps de réflexion et de prise de recul pour proposer des réponses à un groupe, à une société ou une organisation comme l'hôpital, dont il est par ailleurs une instance obligatoire.

Une de ses responsabilités clés est de veiller au respect des principes éthiques fondamentaux : le respect de l'autonomie des patients, la bienveillance, la non-maltraitance, et la justice. Le comité s'assure que chaque décision prise au sein des établissements respecte ces valeurs, prévenant ainsi toute dérive ou abus potentiels.

Le comité d'éthique intervient également dans l'examen des conflits d'intérêts potentiels. Il analyse les liens financiers ou per-

sonnels entre les praticiens et les entreprises externes pour éviter tout biais ou préjudice dans la prestation des soins.

En plus de ses fonctions de surveillance, le comité d'éthique joue un rôle pédagogique important. Il organise des formations et des discussions pour sensibiliser les membres de la fondation aux questions éthiques. Ces initiatives visent à promouvoir une culture de l'éthique et de la responsabilité au sein de l'organisation, assurant que chaque membre comprend et respecte les normes éthiques en vigueur.

Le comité contribue également à l'élaboration et à la révision des politiques et procédures éthiques de la Fondation. Il veille à ce que ces politiques soient conformes aux réglementations gouvernementales et aux meilleures pratiques professionnelles. Les textes élaborés par le comité, validés par la direction générale et diffusés dans les services, permettent d'anticiper et de résoudre les conflits liés à des comportements inappropriés.

En outre, le comité d'éthique sert de forum pour discuter des questions éthiques émergentes dans le domaine médical. Il élabore des recommandations et des lignes directrices pour aborder ces défis, encourageant le dialogue ouvert et la réflexion critique. Ce processus permet de traiter les questions morales complexes avec une perspective bien informée et équilibrée.

Le rôle du comité d'éthique ne se limite pas à la supervision et à la réglementation ; il est également une ressource précieuse pour le personnel de la fondation. Les membres du personnel peuvent consulter le comité lorsqu'ils rencontrent des problèmes éthiques dans leur pratique quotidienne. Une procédure allant dans ce sens a d'ailleurs été diffusée dans l'ensemble des établissements au mois de juin.

L'éthique à l'hôpital regroupe l'ensemble des règles de conduite des professionnels de santé vis-à-vis de leurs patients. L'éthique médicale participe à la fois de la déontologie (ensemble des règles internes à une profession), de la morale et de la science.

Salons

À LA RENCONTRE DES FUTURS PROFESSIONNELS

Les occasions sont nombreuses d'aller à la rencontre de différents publics, jeunes, étudiants, professionnels, demandeurs d'emploi. Et celles-ci sont d'autant plus importantes que les métiers du soin rencontrent aujourd'hui une certaine panne de vocation.

Les professionnels de la Fondation prennent de leur temps pour motiver ces publics afin de les inciter à choisir les métiers du soin. En partenariat avec les instituts de formation de la Fondation, ils vont dans les lycées, sont présents dans les différents salons (Emploi formation et Journée des carrières) pour expliquer les métiers, les formations, les évolutions. Les directeurs de soins infirmiers interviennent dans les autres instituts de formation (Chantal Schmidt-Dibling à l'IFSI de Strasbourg, Isabel Nativo, en compagnie de Jean-Pierre Bader, directeur des ressources humaines de la Fondation, à l'IFSI de Colmar), pour présenter les conditions d'exercice des infirmiers dans les établissements privés à but non lucratif.

Les professionnels de la Fondation participent également à un job dating organisé dans les Hôpitaux Civils de Colmar, lors duquel chaque établissement de santé présente les postes à pourvoir. Ils sont également sollicités pour se rendre dans les centres de formation de MERM (Manipulateurs en Électro-Radiologie Médicale) à Strasbourg, et les IADE (Infirmier Anesthésiste Diplômé d'État) de la Fondation interviennent à l'école de l'IADE à Strasbourg.

Un beau partage d'expériences à la rencontre de ceux qui cherchent un métier et des professionnels en formation.



Plus de 800 personnes se sont réunies à l'occasion de la 4^{ème} édition des Rencontres du Diaconat qui se sont tenues le 8 février au Kinépolis de Mulhouse et le 12 février au Pathé Brumath.

Après le discours d'accueil prononcé par Jean Widmaier, Président de la Fondation de la maison du Diaconat, Diégo Calabrò son directeur général est revenu en chiffres et en images sur les 20 années écoulées depuis 2004 et la reprise, par la Fondation, de l'établissement Le Neuenberg Ingwiller. En 2004, la Fondation se composait de trois établissements : la Clinique du Diaconat-Roosevelt, le laboratoire de biologie médicale et l'institut de formation des aides-soignants. L'ensemble représentait alors 212 lits et places et comptait 528 collaborateurs. En 2024, le réseau de la Fondation se compose de 65 établissements dont 38 gérés directement et 2 en mandat de gestion pour un total de 4 468 lits et places et 3 727 collaborateurs.



D'autres exemples chiffrés illustrent l'évolution de la Fondation : 45 postes informatiques en 2004 contre 1 280 en 2024, 30 élèves en formation, 730 en 2024 ; 28 800 m² de bâtiments puis 190 852 m² aujourd'hui. Alors que la Fondation organisait ses activités autour de 2 axes (le sanitaire et la formation), l'axe social et l'axe médico-social se sont développés par l'intégration progressive de plusieurs établissements.

Chaque pôle a pu présenter une partie de ses activités grâce aux interventions successives des professionnels.



UN DOCUMENTAIRE POUR PRÉSENTER LES ACTIVITÉS DE LA FONDATION

Les activités de la Fondation sont nombreuses, diversifiées, et disséminées dans toute l'Alsace. Comment présenter de manière exhaustive tous nos professionnels, leurs activités, leur investissement dans leurs missions respectives ? Lors de la préparation des Rencontres du Diaconat qui se sont tenues en février 2024 à Mulhouse et Brumath, la direction a fait le choix de faire réaliser un documentaire par une société spécialisée, l'agence Carbone Café, située à Mulhouse. Après plusieurs échanges avec l'équipe artistique, le choix du format s'est porté sur un documentaire

long, dans lequel chaque pôle pourrait être présenté en images et en mots. Les professionnels sur le terrain ont tous joué le jeu de la caméra en prenant le temps de répondre aux questions, se mettant parfois en scène pour les besoins du script. Nous tenons à tous les remercier pour le temps qu'ils ont bien voulu consacrer à ce projet.

Le film complet est disponible sur YouTube, de même qu'un résumé d'une minute 30.

Découvrez le film documentaire de la Fondation

Ensemble pour prendre soin :
à la rencontre de la Fondation de la maison du Diaconat de Mulhouse

